

## Assemblée générale mixte du 25 avril 2024

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement, réunie ce jour à la Maison de la Mutualité, sous la présidence de son président du conseil d'administration, M. Antoine Frérot, a **approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises avec un quorum de 70,84 %**.

Ces résolutions portent notamment sur :

- **l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 ;**
- **la fixation du dividende** au titre de l'exercice 2023 à **1,25 euro par action**. Ce dividende payable en numéraire sera détaché de l'action le 8 mai 2024 et **mis en paiement à compter du 10 mai 2024 ;**
- **le renouvellement du mandat d'administratrice de M<sup>me</sup> Isabelle Courville et du mandat d'administrateur de M. Guillaume Texier**, ainsi que la nomination de **M<sup>me</sup> Julia Marton-Lefèvre en qualité d'administratrice** pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 ;
- **la nomination des sociétés KPMG SA et Ernst & Young et Autres en qualité de commissaires aux comptes pour la mission de certification des informations en matière de durabilité**, respectivement pour une période d'une année qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'agissant de la société KPMG SA, et, pour une période de cinq années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028, s'agissant de la société Ernst & Young et Autres ;
- **les éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice** à M. Antoine Frérot, président du conseil d'administration et M<sup>me</sup> Estelle Brachlianoff, directrice générale ;
- **les informations relatives à la rémunération 2023 des mandataires sociaux** (hors dirigeant mandataires sociaux) ;
- **la politique de rémunération** du président du conseil d'administration, de la directrice générale et des administrateurs **au titre de l'exercice 2024 ;**
- **le renouvellement de l'ensemble des délégations financières** consenties au conseil d'administration et notamment celles qui sont relatives à **la mise en œuvre de plans d'actionnariat salarié ;**
- **l'autorisation** donnée au conseil d'administration **de procéder à des attributions gratuites d'actions** au profit des **membres du personnel salarié du groupe et des mandataires sociaux de la Société ;**
- la modification des statuts visant à instaurer **un double dispositif statutaire : (i) de suppression des droits de vote double ; et (ii) de limitation automatique à 10 % des droits de vote de tout actionnaire qui viendrait à détenir, seul ou de concert, une fraction du capital excédant 10 %.**

À l'issue de cette assemblée générale mixte, le conseil d'administration de Veolia Environnement se compose de **quatorze administrateurs** dont environ 73 % d'administrateurs indépendants (hormis les deux administrateurs représentant les salariés et l'administratrice représentant les salariés actionnaires), 54,5 %<sup>1</sup> d'administratrices et **un censeur** :

- M. Antoine Frérot, *président du conseil d'administration* ;
- M<sup>me</sup> Estelle Brachlianoff, *directrice générale* ;
- M. Pierre-André de Chalendar\*, *administrateur référent* ;
- M. Olivier Andriès\* ;
- M<sup>me</sup> Maryse Aulagnon ;
- M<sup>me</sup> Véronique Bédague\* ;
- M<sup>me</sup> Isabelle Courville\* ;
- M<sup>me</sup> Marion Guillou\* ;
- M. Franck Le Roux, *administrateur représentant les salariés* ;
- M<sup>me</sup> Julia Marton-Lefèvre\* ;
- M<sup>me</sup> Agata Mazurek-Bąk, *administratrice représentant les salariés actionnaires* ;
- M. Pavel Páša, *administrateur représentant les salariés* ;
- M. Francisco Reynès\* ;
- M. Guillaume Texier\* ;
- M. Enric Amiguet y Rovira, *censeur*.

\* *Membre indépendant*

Le conseil d'administration a, par ailleurs, arrêté la **composition de ses comités** de la manière suivante :

- **Comité des comptes et de l'audit** : M. Guillaume Texier (Président), M. Olivier Andriès, M<sup>me</sup> Véronique Bédague, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M<sup>me</sup> Agata Mazurek-Bąk (administratrice représentant les salariés actionnaires).
- **Comité des nominations** : M. Pierre-André de Chalendar (Président), M<sup>me</sup> Maryse Aulagnon, M<sup>me</sup> Isabelle Courville et M. Antoine Frérot.
- **Comité des rémunérations** : M. Olivier Andriès (Président), M<sup>me</sup> Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar, M<sup>me</sup> Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Francisco Reynès.
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : M<sup>me</sup> Isabelle Courville (Présidente), M<sup>me</sup> Marion Guillou, M<sup>me</sup> Julia Marton-Lefèvre, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier. M. Enric Amiguet y Rovira est invité permanent de ce comité.
- **Comité de la raison d'être** : M. Antoine Frérot (Président), M. Olivier Andriès, M. Pierre-André de Chalendar, M<sup>me</sup> Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

Par ailleurs, le conseil d'administration a réaffirmé sa volonté de poursuivre sa politique de dialogue et d'engagement actionnarial initiée depuis plusieurs années.

Le résultat détaillé des votes et l'intégralité de la retransmission de l'assemblée générale mixte sont disponibles sur le site de Veolia : <https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/actionnaires>

## À PROPOS DE VEOLIA

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 218 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2023, le groupe Veolia a servi 113 millions d'habitants en eau potable et 103 millions en assainissement, produit 42 térawattheures d'énergie et valorisé 63 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 45,3 milliards d'euros. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

## CONTACTS VEOLIA

**RELATIONS PRESSE GROUPE**  
Laurent Obadia - Evgeniya Mazalova  
Anna Beaubatie – Aurélien Sarrosquy  
Tél. + 33 (0) 1 85 57 86 25  
[presse.groupe@veolia.com](mailto:presse.groupe@veolia.com)

**RELATIONS INVESTISSEURS**  
Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze  
Tél. + 33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80  
[investor-relations@veolia.com](mailto:investor-relations@veolia.com)

<sup>1</sup> Hors les deux administrateurs représentant les salariés et l'administratrice représentant les salariés actionnaires en application des articles L. 225-27-1 et L. 22-10-7 du Code de commerce.